



Pommier / Poirier

N°11
25/04/2024



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier Edition Sud Nouvelle-Aquitaine N°X du JJ/MM/AA »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Pommier Poirier

- **Tavelure** : le potentiel de spores projetables est important, le risque pourrait être élevé avec les averses en cours et annoncées pour les prochains jours.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque élevé d'éclosions est en cours.
- **Carpocapse des pommes** : les premières captures ont été enregistrées.
- **Puceron cendré** : à surveiller.
- **Psylle du poirier** : la période de pontes de la seconde génération est en cours.

• Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes sont inférieures aux valeurs de saison (4 à 6°C de moins que la moyenne entre le 21 et le 24 avril). **Des minimales froides, proches de 0°C ont été enregistrées entre le 19 et le 24 avril. Elles ont été localement négatives notamment les 19 et 23 avril.**

De faibles précipitations ont été enregistrées localement le 18 avril (0.2 à 3 mm), le 23 avril (1 à 2 mm sur le secteur des Pyrénées-Atlantiques) et le 24 avril (0.6 à 6.6 mm).

Pour les prochains jours, des températures proches des normales de saison et des conditions pluvieuses avec des averses parfois orageuses sont annoncées.

Prévisions du 26 avril au 2 mai (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 26	SAMEDI 27	DIMANCHE 28	LUNDI 29	MARDI 30	MERCREDI 01	JEUDI 02
Ste Livrade sur Lot (47)	9° / 16° ▲ 15 km/h	10° / 17° ▼ 30 km/h 65 km/h	8° / 17° ▲ 10 km/h	10° / 18° ▼ 15 km/h	9° / 20° ▼ 15 km/h	10° / 20° ▼ 15 km/h	9° / 19° ▼ 15 km/h
Pompignac (33)	8° / 15° ▼ 20 km/h	10° / 15° ▼ 20 km/h 50 km/h	7° / 17° ▲ 15 km/h	9° / 18° ▼ 10 km/h	8° / 19° ▼ 15 km/h	10° / 18° ▶ 15 km/h	9° / 19° ▼ 15 km/h
Bergerac (24)	9° / 15° ▲ 15 km/h	10° / 17° ▶ 30 km/h 65 km/h	8° / 18° ▶ 15 km/h	7° / 19° ▼ 10 km/h	8° / 20° ▲ 15 km/h	8° / 20° ▼ 15 km/h	8° / 20° ▲ 15 km/h
Jonzac (17)	8° / 14° ▼ 20 km/h	10° / 14° ▶ 20 km/h 45 km/h	8° / 17° ▲ 15 km/h	8° / 19° ▲ 15 km/h	8° / 19° ▲ 15 km/h	9° / 19° ▼ 15 km/h	8° / 19° ▲ 15 km/h
Orthez (64)	6° / 16° ▲ 15 km/h	11° / 19° ▶ 20 km/h 55 km/h	7° / 18° ▼ 10 km/h	9° / 16° ▶ 10 km/h	8° / 21° ▲ 15 km/h	8° / 18° ▼ 15 km/h	7° / 20° ▶ 15 km/h

• Stades phénologiques

Pommier : stade H-I (BBCH 67 à 70) à I-J (BBCH 70 à 71) selon les variétés.



Stade H

« Chute des derniers pétales » (BBCH 67)



Stade I

« Nouaison » (BBCH 70)



Stade J

« Grossissement des fruits » (BBCH 71)

Poirier : stade I (BBCH 70) à I-J (BBCH 70 à 72).



Stade I

« Nouaison » (BBCH 70)



Stade J

« Grossissement des fruits » (BBCH 71)

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

Des taches de tavelure issues des contaminations des 28-30 mars et des 31 mars - 2 avril sont visibles sur certaines parcelles. Quelques taches récentes à mettre en relation avec les pluies des 7-9 avril ont été notées en ce début de semaine.

Le suivi des projections d'ascospores de tavelure réalisé au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne a mis en évidence des projections importantes lors des petites pluies du 24 avril.

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, les faibles pluies des 18 et 24 avril n'ont pas engendré de contamination.

D'après le modèle, la maturation des périthèces progresse maintenant de près de 0.6 % par jour. Le potentiel de spores projetables, à ce jour, est de l'ordre de 0.6 % du stock annuel.

Les faibles pluies n'ont certainement pas permis de libérer la totalité du stock de spores projetées annoncé par le modèle. Le potentiel de spores projetables lors des pluies de cette fin de semaine devrait être plus important que celui indiqué par le modèle.

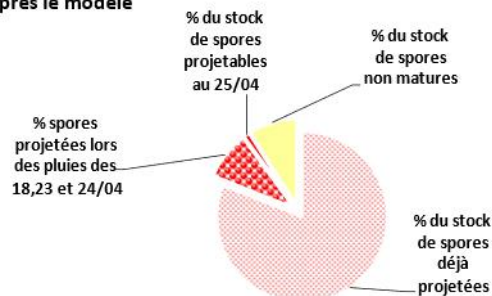
Le modèle RIM-Pro® prévoit un risque extrême pour les pluies en cours et un risque faible à moyen pour celles annoncées pour la semaine prochaine.



Tache de tavelure

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Maturation et projections d'après le modèle



Evaluation du risque

Le potentiel de spores projetables est important, **le risque tavelure est élevé avec la période pluvieuse en cours.**

Pour les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont également possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte des pluies annoncées mais aussi de l'allongement des rameaux, de l'apparition des nouvelles feuilles et de la présence éventuelle de tavelure déclarée.

📖 **Consultez la fiche « Tavelure du pommier et du poirier » du Guide de l'Observateur**

- **Oïdium** (*Podosphaera leucotricha*)

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

En parcelles sensibles, des symptômes sont observés.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2023. La période de pousse est une période à risque.



Oïdium

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

- **Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)**

Aucun symptôme n'a été observé ou signalé jusqu'à présent.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

Nous sommes en période de pousse et quelques floraisons secondaires sont observées. Les températures ne sont actuellement pas favorables au feu bactérien, il faut rester attentif à l'évolution de la météo.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse.

Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées). Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

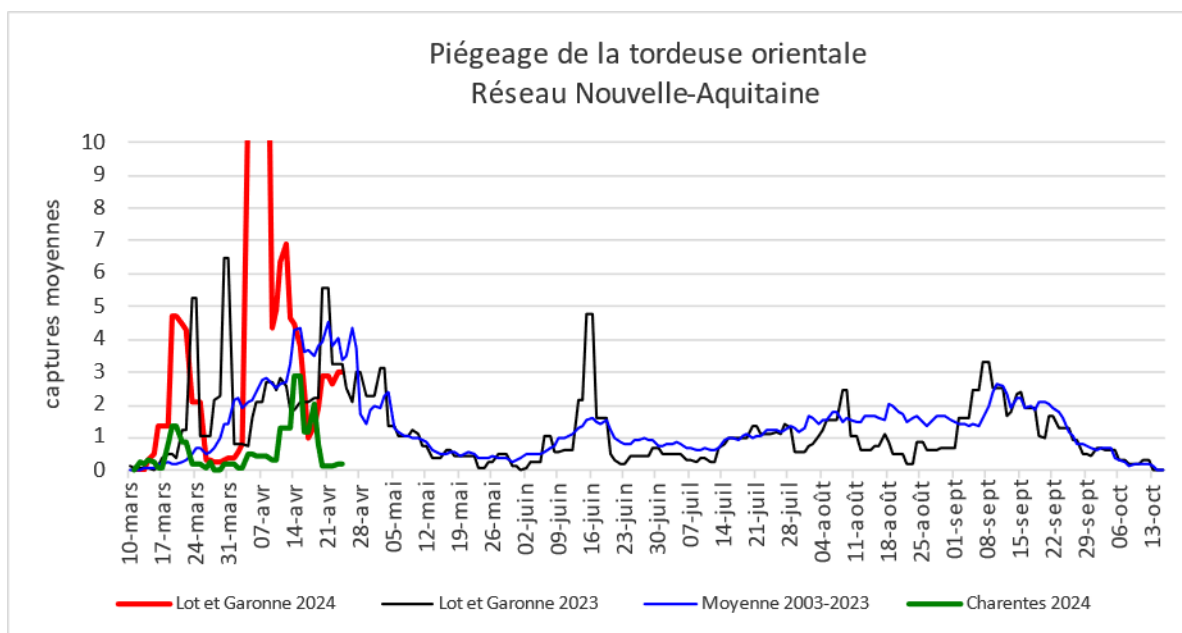
📖 **Consultez la fiche « Feu bactérien » du Guide de l'Observateur**

- **Black Rot (*Diplodia seriata*)**

Quelques symptômes de black rot sur feuilles ont été observés la semaine dernière en parcelle sensible.

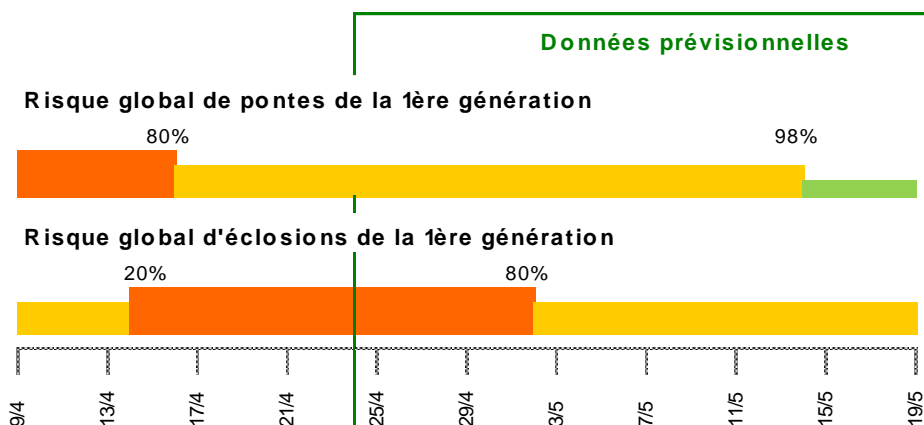
- **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en baisse, des prises importantes ont cependant été relevées en ce début de semaine sur certains pièges en Lot-et-Garonne.



Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, près de 85 % du potentiel de pontes et 47 à 60 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison les éclosions pourraient rester soutenues jusqu'aux 1-5 mai.

Données de modélisation Tordeuse orientale



Evaluation du risque

La période à risque élevé d'éclosions est en cours.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*)

Sur notre réseau de piégeage, la première capture de carpocapse des pommes a été enregistrée en fin de semaine dernière sur le secteur Lot-et-Garonne et de nouvelles prises ont été relevées en ce début de semaine.

Données de modélisation : selon les données du modèle carpocapse des pommes DGAL-ONPV/INOKI®, avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison, les pontes pourraient débuter à compter des 2-4 mai et s'intensifier à partir des 18-23 mai. Les éclosions pourraient débuter à partir des 18-23 mai.



Carpocapse des pommes

(Crédit Photo : E. Marchesan - FREDON 47)

Evaluation du risque

Les conditions fraîches et venteuses de ces derniers jours n'ont pas été favorables au vol et le temps pluvieux annoncé pour les prochains jours devrait encore limiter le vol et les pontes.

La période à risque de pontes pourrait débuter à partir de la fin de semaine prochaine.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Sur notre réseau de piégeage les premières captures ont été signalées.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

A cette période de l'année, une autre tordeuse, la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) peut être capturée dans les pièges. Elle se différencie de *Pandemis* par la couleur orangée du dessous de ces ailes (cf. photo). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Pandemis

Tordeuse de l'œillet

(Crédit Photos : D. Racofier – FREDON NA)

En l'absence de piégeage, un contrôle visuel régulier des parcelles peut être réalisé.

Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel : 5% d'organes attaqués (corymbes de fruits).



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• La petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*)

Sur notre réseau de piégeage, la première capture a été enregistrée cette semaine.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones sont à installer sans tarder si ce n'est déjà fait.

• Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testidunea*) et du poirier (*Hoplocampa brevis*)

Sur notre réseau de piégeage, quelques captures ont encore été enregistrées cette semaine mais le vol semble s'achever.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol. Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur

• Puceron cendré du pommier (*Dysaphis plantaginea*) et puceron mauve du poirier (*Dysaphis pyri*)

Sur certaines parcelles de référence, quelques foyers sont observés.

Au niveau des vieux foyers de pucerons mauves présents sur poiriers, des formes ailés sont observées.



Dégâts de pucerons cendrés

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de détecter rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ces pucerons constitue le seuil de nuisibilité.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

- **Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)**

La migration sur les jeunes organes est en cours.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont encore faibles. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.



Pucerons lanigères

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Puceron vert**

La présence de pucerons verts commence à être observée sur jeunes pousses.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15 % de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du [Guide de l'Observateur](#)

- **Punaises phytophages**

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

Sur notre réseau de piégeage, les premières captures d'adultes de punaise diabolique *Halyomorpha halys* ont été enregistrées cette semaine en Lot-et Garonne.

En parcelles, des pontes de punaise *Rhaphigaster nebulosa* et un adulte de punaise diabolique ont été observés cette semaine.



Halyomorpha halys

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

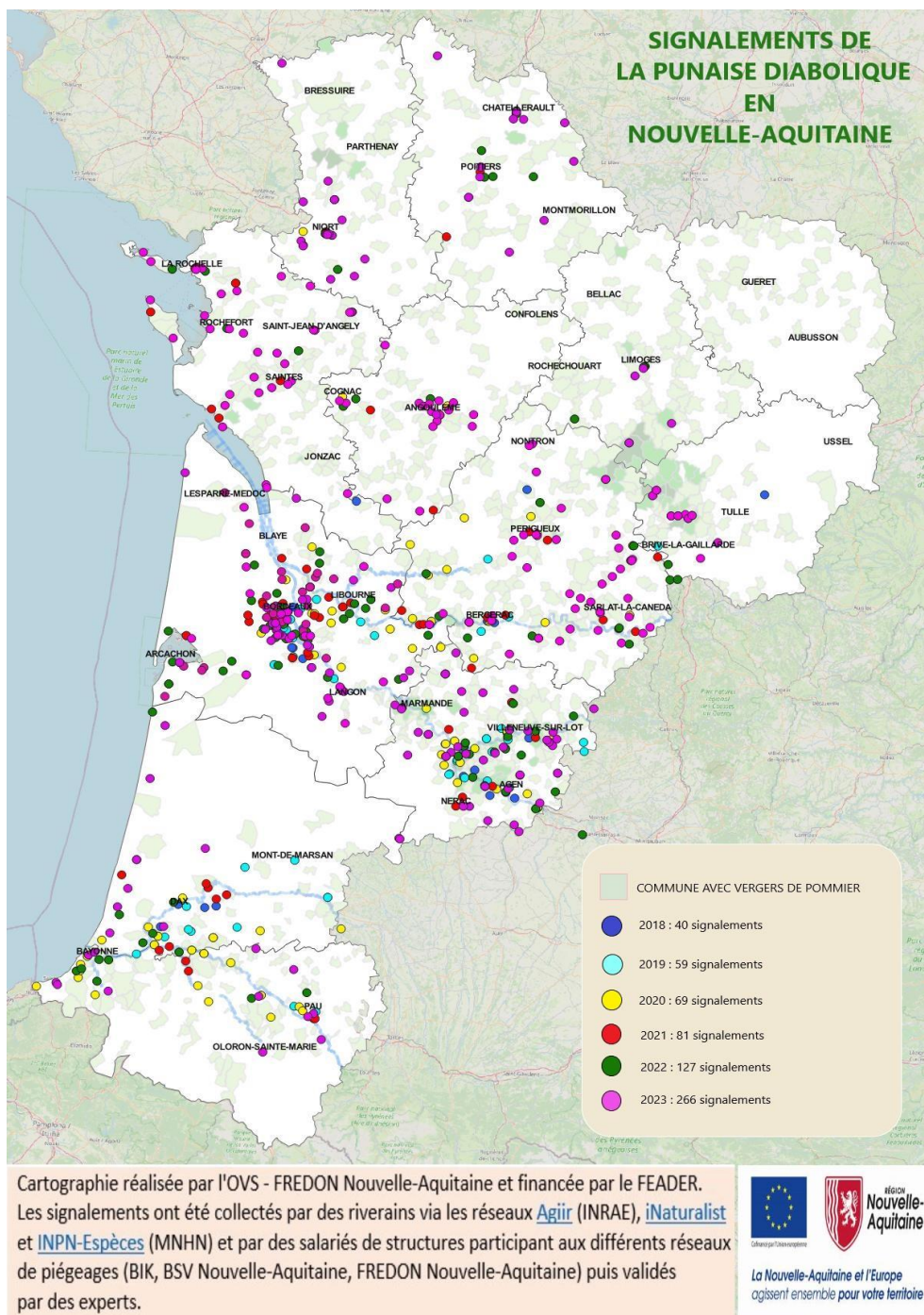
Evaluation du risque

La gestion des parcelles s'effectue en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.

 **Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur**

Les signalements de la punaise diabolique sur la région Nouvelle-Aquitaine de 2018 à 2023 sont répertoriés dans la carte ci-après.



Lors des battages, la présence de rhynchites peut être observée notamment en parcelles conduites en agriculture biologique. Les dégâts sur fruits peuvent être confondus avec ceux réalisés par les punaises. Leurs piqûres de pontes en forme d'entonnoir (1mm de diamètre) entraînent une déformation du fruit ou la chute de ce dernier (seuil indicatif de risque : 6 individus pour 100 frappages).

 **Consultez la fiche « [Rhynchites frugivores](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Anthomome du pommier (*Anthonomus pomorum*)**

Dans notre réseau de parcelles de références, des dégâts d'anthomome du pommier sont régulièrement notés dans les parcelles conduites en agriculture biologique (fleurs non ouvertes, brunes à l'aspect d'un clou de girofle).

 **Consultez la fiche « [Anthomome du pommier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Psylle du poirier** (*Cacopsylla pyri*)

En parcelles de référence, les populations sont actuellement très faibles. Des pontes de la seconde génération sont observées.

Evaluation du risque

La période de ponte de la seconde génération est en cours.

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.



Orius et Anthocoris

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

📖 **Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Cécidomyie des poirettes** (*Contarinia pyrivora*)

Des dégâts de cécidomyies des poirettes ont été signalés sur certaines parcelles de poiriers sur le secteur des Pyrénées-Atlantiques.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes attaquées dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.



Dégât de cécidomyie des poirettes

Asticots dans le fruit

(Crédit Photo : M. Deschaseaux - Observatrice)

- **Cécidomyie des feuilles du pommier** (*Dasineura mali*) **et du poirier** (*Dasineura pyri*)

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont modérées.

En parcelles de pommiers, quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.



Dégât de cécidomyie des feuilles

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

📖 **Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Acariens rouges**

Les populations d'acariens observées actuellement en vergers sont faibles.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

📖 **Consultez la fiche « [Acariens](#) » du Guide de l'Observateur**

• Cochenilles

Cochenille rouge du poirier : des pontes sont observées sous certains boucliers. La migration des jeunes larves débute généralement à partir du mois de mai.

Pou de San José : selon nos simulations, la migration des jeunes larves ne devrait pas débuter avant les 6-10 mai.

La gestion des parcelles vis-à-vis des cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

Evaluation du risque

La période à risque débutera lors de la migration des jeunes larves.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broissage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

• Auxiliaires

Des syrphes (adultes, œufs et larves), des coccinelles (adultes et pontes) et des cantharides ont été observés au niveau des foyers de pucerons.



Cantharide



Œufs de coccinelle










Syrphe

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

• Incidents climatiques

Les températures négatives enregistrées localement entre le 19 et le 24 avril ont pu engendrer des dégâts.

Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques

							
	Stade B Début de gonflement	Stade C Gonflement apparent	Stade D Apparition des boutons floraux	Stade E Pétales visibles	Stade F Floraison	Stade G-H Chute des pétales	Stade I Nouaison
Pommier	- 7°C	- 4°C	- 3.5°C	- 2°C	- 1.8°C	- 1.6°C	- 1.6°C
Poirier	- 7°C	- 6°C	- 4.5°C	- 2.8°C	- 1.6°C	- 1.5°C	- 1°C

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

• Réseau de piégeage

A cette période de l'année, des papillons comme *Pammene sp* et *Epiblema scutulana* peuvent être occasionnellement piégés dans les pièges tordeuse orientale et *Cydia lobarzewskii*. *Pammene* se différencie par la présence d'une tache nette de couleur blanche à l'intersection des ailes supérieures et *Epiblema* par une taille supérieure et une couleur blanche dominante sur les ailes. Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Adulte de *Pammene sp*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Adultes d'*Epiblema sp*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

• Notes nationales biodiversité

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.



Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".